

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2017

Présents : MMES et MM ALARY, BOUSSADIA, BOUVIER, DAVID, DURAN, ECHALIER, FOURCHES, GILBERT, LAPORTE, MATHIOS, MEGOZ, OUKALI, PATEL, PILET, REDFORD, REVERET, ROMAN, ROUQUETTE, SINDA, TORRE, WHITTON.

Excusés : MMES et MM ALBARRACIN (procuration donnée à MME MEGOZ), BRASSIER RODRIGUES (procuration donnée à M. ROUQUETTE), GAYRAUD (procuration donnée à M. ROUQUETTE), MIGINIAC (procuration donnée à M. GILBERT), SPITZL-DUPIC (procuration donnée à MME MATHIOS).

M. DEL DUCA ouvre la séance à 14 heures.

M. DEL DUCA présente MME GASSER, personnalité extérieure nouvellement nommée. MME GASSER est responsable de la communication à l'INRA.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 8 septembre. M. GAYRAUD a demandé la modification suivante :

Bourse

Dans le cadre de la convention bilatérale avec l'Université de Saratov, une bourse de 200€ est attribuée aux étudiants russes. M. DEL DUCA demande le versement de cette bourse pour Galina IATSENKO. Mme MATHIOS et M. GAYRAUD explicitent ce dispositif.

Après modification le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. - INFORMATIONS GÉNÉRALES

M. DEL DUCA informe le conseil de la constitution de deux nouveaux départements :

- Information et communication dont la directrice est Cécilia BRASSIER RODRIGUES ;
- LEA dont le directeur est Julien GUILLAUMOND.

L'enveloppe des primes de responsabilités pédagogiques a été donnée, l'UFR a obtenu 1343 heures TD, soit 190h de moins que celles obtenues en 2016-2017 par l'UFR LACC et les langues de l'UFR LLSH.

Les heures d'encadrement n'ont pas encore été attribuées.

Il manque des référents pour :

- La formation continue ;

- Les stages ;
- Le handicap.

En ce qui concerne les classes préparatoires, MME GOMEZ a accepté cette responsabilité.

2. - PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX JURYS DE THÈSES ET HDR

M. DEL DUCA détaille les différentes prises en charge :

- Pour les membres du jury venant de France métropolitaine, seront pris en charge :
 - Hébergement : 1 nuitée plafonnée à 66€
 - Transport : Train: tarif SNCF 2^e classe ; avion : plafonné au tarif SNCF 2^e classe ; véhicule personnel : plafonné au tarif SNCF 2^e classe plus frais de péages et de parking.
- Pour les membres du jury venant de l'Union européenne : plafond de 500€ par soutenance ;
- Pour les membres du jury venant d'un pays hors de l'Union européenne : plafond de 800€ par soutenance.
- Pour une cotutelle organisée au sein de l'UFR : plafond de 500€ (pour le transport et l'hébergement) au total par soutenance quel que soit le mode de transport ;
- Pour une cotutelle organisée par un autre établissement : plafond de 800€ (pour le transport uniquement) au total par soutenance quel que soit le mode de transport si la soutenance a lieu hors de l'union européenne.

Ces propositions sont votées à la majorité moins une abstention.

En ce qui concerne la prise en charge des remboursements de missions et invitations :

- Transport :
 - Train : tarif SNCF 2^e classe ;
 - Véhicule personnel : calcul au kilomètre (site Via Michelin) ainsi que le péage et les frais de parking.
- Hébergement :
 - Remboursement suivant les modalités UCA votées au CA du 3 mars 2017
- Frais de restauration :
 - Dans le cadre d'une invitation, le montant est plafonné à 30€ par personne et limité à un invité pour deux convives ;
 - Pour les intervenants extérieurs, le remboursement des frais de repas n'est pas pris en charge.

Ces propositions sont votées à la majorité moins une abstention.

3. - CLASSEMENT DES FICHES AAP (Appels à projets)

MME PATEL précise que tous les dossiers ont été classés, y compris ceux arrivés hors délais. Il a été demandé aux directeurs de départements d'établir un classement. Une demande n'a pas été prise en compte, celle de MME MOHSSINE car elle est traitée par la direction des Relations internationales dans le cadre d'une convention.

Après discussion, les classements suivant sont proposés :

Financement de mobilités internationales dans le cadre d'accords bilatéraux

- 1/ SCHULZ Oliver - Allemagne - Université de Regensburg
- 2/ MAFFET Gloria - Mexique - Université de Guadalajara
- 3/ BRASSIER RODRIGUES Cécilia - Maroc -- Marrakech - Université Cadi Ayyad
- 4/ GASQUET Axel - Pérou - Université Sans Augustin d'Arequipa
- 5/ BOUSSAADIA Habib - Egypte - Université du Caire
- 6/ URDICIAN Stéphanie - Chili - Université de Valparaiso
- 7/ CHEN Shushiang - Chine - Université normale de Shanghai
- 8/ GASQUET Axel - Argentine - Université nationale du Littoral
- 9/ BOUSSAADIA Habib - Maroc - Marrakech - Université Cadi Ayyad
- 10/ BOUSSAADIA Habib - Tunisie - Université de Monastir

Ce classement est voté à l'unanimité.

Accueil des enseignants-chercheurs

- 1/ Demande de NEIVA Saulo - Professeur de Princeton - Du 1 au 29/10/2018
- 2/ Demande de CHARRIER Landry - Professeur de Regensburg - Du 25/02 au 17/03/2018
- 3/ Demande de ALARY Viviane - Professeur de Newcastle - Du 18 au 25/03/2018

Ce classement est voté à l'unanimité.

Soutien à l'internationalisation des parcours de formation

- 1/ HEELS Geoffrey - Conférence NAFSA
- 2/ MATHIOS Bénédicte - Espagne - Université de Castilla la Mancha
- 2 ex-aequo/ URDICIAN Stéphanie - Espagne - Université de Castilla la Mancha
- 4/ HEELS Geoffrey - Conférence EAIE

Ce classement est voté à la majorité moins une abstention.

4. - TRAITEMENT DES FICHES APP (Aide à projet pédagogique)

M. DEL DUCA présente les différents projets :

- 1/ Expression en langue orale et approfondissement de la culture italienne à partir de films en VO : 3€ par personne pour deux séances pour 45 étudiants, soit 270€
 - 2/ Expression en langue orale - Pièce de théâtre : Prisoner 46664 Nelson Mandela : 311€
 - 3/ Participation à plusieurs manifestations (Pôle Lardy Vichy) en relation avec le projet professionnel des étudiants : 395€ de frais de transport en autocar
 - 4/ Participation à un concours d'éloquence : Organisation du concours, coaching, organisation de la finale : 800€
- Les membres du conseil demandent plus d'informations sur ce projet.
- 5/ Projet de création d'une agence de communication associative : frais de déplacement des étudiants ; conférence de presse : 770.

Au sujet de ce projet, MME TORRE indique que chaque étudiant de ce master aura une collectivité ou une association à conseiller.

En l'absence de devis, il est proposé d'accorder 100€ à ce projet afin d'aider les étudiants à financer leurs déplacements.

6/ Journée d'évaluation transversale et collective : buffet convivial : 500€. Cette demande n'est pas classée car les crédits APP ne peuvent subventionner ce genre de dépense.

Ce classement est voté à l'unanimité sous réserve de précisions complémentaires concernant le projet 4.

5. - INTERVENANTS EXTÉRIEURS

La liste distribuée n'est pas exhaustive, elle contient des noms d'intervenants qui n'assureront pas de cours cette année. N'ayant pas tous les renseignements sur les intervenants extérieurs et cette liste devant être votée pour que leurs contrats soient édités.

Cette liste est votée à la majorité moins 5 abstentions.

6. - POINT SUR LES POSTES AVANT LE COM

M. DEL DUCA rappelle les postes qui seront publiés en 2018 :

- Second degré
 - Italien
 - Communication
 - Anglais pour LLCER, LEA et Information et communication
- Enseignants chercheurs
 - MCF en Arabe - Laboratoire Communication et sociétés
 - MCF en Information et communication - Laboratoire Communication et sociétés
 - ATER en allemand - Laboratoire CHEC
 - MCF en anglais suite au départ de M. RAPATEL - Laboratoire LRL

MME SCHOTTMAN n'a pas encore déposé son dossier de demande de départ à la retraite, si elle le fait en cours d'année un ATER pourra être recruté.

Le département d'anglais souhaite que le poste de MCF de MME KOIS soit transformé en second degré lors de son départ.

MME MATHIOS souligne que la procédure n'a pas associé les membres du conseil en amont et qu'il conviendrait de construire une politique de postes globale et pluriannuelle au niveau de l'UFR. Le conseil doit être informé des calendriers, des priorités des laboratoires et des départements.

M. DEL DUCA lui répond que ce point a déjà été abordé dans les précédents conseils et que pour chaque poste les directeurs (trices) de départements ont été consultés.

MME ALARY précise que dans le cadre du dialogue RH les laboratoires ont été sollicités afin de faire remonter leurs besoins en postes, M. ROUQUETTE estime que ce mode de fonctionnement est une volonté de l'UCA qui cherche à dissocier l'UFR des laboratoires. Suite aux échanges, il est proposé de compléter la liste avec :

- PR en Etudes inter culturelles pour les sections 11 - 12 et 14 - Laboratoire Communication et sociétés ou CELIS.
- MCF en chinois avec le profil Communication interculturelle et monde contemporain - Laboratoire Communication et sociétés

La demande de ces postes est votée à la majorité moins 3 abstentions.

7. - QUESTIONS DIVERSES

Suppression de la 25^e heure

M. DEL DUCA indique que pour des raisons budgétaires la 25^{ème} heure qui concerne les licences LLCER est supprimée, ce qui est également le cas pour les licences portées par l'UFR LCSH.

Elections

De nouvelles élections devront être organisées dans le collège BIATSS pour remplacer M. ALLEGRANZINI nommé à l'I-Site.

Organisation administrative

MME ALARY demande que l'organisation administrative de l'UFR soit présentée lors du prochain conseil, M. DEL DUCA précise que cela sera fait d'abord lors d'une réunion avec les directeurs de départements.

MCC

MME TORRE demande pourquoi les modalités de contrôle des connaissances n'ont pas été votées lors d'un conseil, MME SINDA répond que les règles générales ont été votées, mais qu'elles auraient dû être validées par la commission pédagogique qui n'a pu encore se réunir.

Auditeurs libres

Les auditeurs libres ne devraient assister qu'aux cours magistraux, ce qui n'est pas le cas dans les licences en Langues Littératures et Civilisations étrangères et Régionales (LLCER).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20.

Le directeur,

Patrick DEL DUCA



La secrétaire de séance,

Martine ESTEL

A blue ink signature of Martine ESTEL is written in a stylized, cursive manner.